

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 74 (1960)

Artikel: L'héraldique hongroise
Autor: Vajay, Szabolcs de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'héraldique hongroise

par SZABOLCS DE VAJAY

La présente analyse ne saurait avoir d'autre ambition que d'être une simple esquisse : on tentera de tenir compte des besoins pratiques du chercheur, sans s'arrêter aux frontières où l'héraldique s'entremèle à la généalogie, à la sigillographie, voire à l'histoire générale elle-même, l'idée conductrice restant uniquement la valeur héraldique de tel ouvrage, quelle qu'en soit la discipline.

Les caractéristiques de l'héraldique hongroise — qui la distinguent de celles des autres pays de l'Europe — se manifestent dans son *origine*, dans son *style*, dans son *concept* et dans ses *implications juridiques*.

I. — D'origine totémique, les emblèmes hongrois ne s'inspirèrent qu'à partir du XIII^e siècle des prototypes occidentaux dont l'usage ne parviendra jamais à s'imposer seul. Bien que nous ne connaissions que peu d'emblèmes de cette première époque, deux courants se distinguent nettement : les clans de la Conquête, — dits *generes*, — ont transformé en armoiries leurs animaux-totems ancestraux, tandis que ceux issus d'immigrants occidentaux, — arrivés, pour la plupart, dans la suite des princesses étrangères devenues reines de Hongrie, — portaient des pièces honorables et figures fabuleuses. Sur les quelque quarante emblèmes des *generes*, connus dès le XIII^e siècle, le premier groupe porte faucon, aigle, cygne, épervier, milan, crêcelle, autour, canard sauvage, ours, loup, biche, serpent, poisson, etc., à peu près tous représentés au naturel : perchés de profil, en champ uni (fig. 1 à 5). L'aigle et le lion nettement héraldiques n'apparaissaient que dans le second groupe en compagnie de figures telles que dragon, griffon, aigle bicéphale, feuille de tilleul, fleur de lis, croissant étoilé, ainsi que de pièces : palé, fascé, emmarché, etc. La présomption de l'origine totémique du premier groupe s'est vue confirmée par de récentes études comparatives qui démontrent leur étroite affinité avec les signes distinctifs des clans nomades d'Asie centrale, restés en usage jusqu'au XVII^e siècle.

Suivant une tradition ancestrale, mais dans une forme choisie d'abord au gré de chacun, ces emblèmes furent ensuite l'objet d'une donation royale (fig. 2 et 30; 3 et 36). Au cimier d'or, accordé par la faveur du souverain, dès 1326, succèdent les premières armoiries complètes octroyées par privilège, en 1398. Il convient ici de rappeler que l'expression qui, en langue hongroise, désigne les armoiries : *címer* (anciennement orthographié *czímer*) dérive du mot français *cimier*. Ceci prouve que les premières donations royales ne portaient que sur cette partie du blason, indispensable pour les tournois introduits en Hongrie par les rois Angevins. Par contre, l'écusson à emblèmes existait déjà auparavant. Le même mot *címer* désigne, en hongrois, aussi la partie saillante d'un gibier (*ex.* : «őz-címer» = épaullette de chevreuil), emploi parallèle qui se retrouve dans l'ancien français, au XII^e siècle. Si donc les emblèmes d'origine totémique ou empruntés à l'Occident étaient déjà utilisés longtemps auparavant, il est indiscutable que les armoiries complètes, avec heaume, cimier et lambrequins, sont en Hongrie contemporaines

des tournois, apportés directement de France par la dynastie des Angevins de Naples (1308-1395).

Noblesse et armoiries n'allait pourtant pas de pair: le *Traité Tripartite du Droit Coutumier du Royaume de Hongrie*, d'Etienne Werbőczi (1517) précise que les armoiries sont le décor de la noblesse, mais non pas l'accessoire indispensable de sa qualité¹⁾. Une pratique contraire ne sera établie qu'à partir de l'avènement des Habsbourg, dès 1527. Le premier anoblissement par octroi d'armoiries date cependant de 1430. Après 1527, noblesse et armoiries se conditionnent mutuellement: tous les priviléges nouveaux seront inscrits sur les *Livres Royaux* qui compteront 67 tomes jusqu'en 1867. Une nouvelle série de six tomes contient les armoiries accordées entre 1868 et 1918, tandis que 15 autres tomes, allant de 1690 à 1867, contiennent les priviléges octroyés en Transylvanie par les Habsbourg.

Les armoiries pouvaient faire l'objet d'une donation pour quatre raisons: 1^o elle conférait la noblesse à un bénéficiaire auparavant roturier: *anoblissement par octroi d'armoiries*; 2^o elle concédait, pour une raison déterminée, de nouvelles armoiries à un bénéficiaire déjà noble ou considéré comme tel: *privilège d'armoiries*; 3^o elle était en relation avec une confirmation de la noblesse déjà existante, procédure qui pouvait entraîner, ou non, des modifications héraudiques: *rénovation d'armoiries*; et 4^o les armoiries étaient complétées de nouveaux éléments, généralement à l'occasion d'une concession de titre: *enrichissement d'armoiries*.

II. — Le style héraudique hongrois tend à une représentation naturaliste. Cette tendance prédominait à partir du milieu du XV^e siècle jusqu'en 1527, et survécut jusqu'en 1690, à la cour des princes élus de Transylvanie. Inspirés par ce goût, les fleurs de lis héraudiques se transforment souvent en lis de jardin: fleurs naturelles à tige verte et aux pétales blancs (fig. 11 et 21); à l'emmanché dit « dents de loup » se substitue une véritable mâchoire à trois crocs; le mobilier vivant est soutenu par un terre-plein ou un mont de trois coupeaux verdoant (fig. 12 à 16, 20 et 21); le champ d'azur, considéré comme ciel, se voit embelli de soleil, croissant ou étoiles (fig. 36). Les scènes de combat, de chasse, ou même d'activité paisible apparaissent et, sur le plan technique, la perspective, les couleurs nuancées ou extra-héraudiques, ainsi que le relief et les ombres (fig. 14, 15 et 19). Conséquence logique: le blasonnement reste souvent fort approximatif et des variantes du même sujet abondent, sans qu'une règle quelconque de brisure ait jamais existé. De fait, une certaine sorte de brisure se pratiquait néanmoins. Elle consistait dans la variation des motifs des armoiries primitives, commandée uniquement par le but *ad hoc* de la distinction. Aucune règle, aucun système et même aucune constance ne peuvent être observés à cet égard. L'exemple le plus courant en est celui de deux frères, ou de père et fils, scellant en intervertissant les motifs héraudiques: ce que l'un portait en cimier, l'autre le mettait en écusson, et vice versa (fig. 6 a et 6 b). Bien entendu, tous les meubles ne se prêtent pas à un tel transfert, ce qui engendrait d'autres formes de variations distinctives, tel le contournement d'un meuble, etc.

Mentionnons aussi une caractéristique hongroise purement technique. La représentation héraudique des armoiries décrites en texte de privilège était peinte, dès le début, en tête du diplôme, et non pas au cœur, tel que cela se pratiquait dans la chancellerie impériale. La miniature hongroise se trouvait ainsi auprès du nom du souverain. La « courtoisie héraudique » exigeait donc que la figure centrale se

¹⁾ La même idée est précisée, en 1766, par le traité d'héraudique hongroise de PALMA (voir: Bibliographie, № 30): *Litteris nobilitaribus armorum collationem adjicere, etsi hodie moris sit, non tamen necessarium.*

tournât vers le nom du prince. Ceci implique qu'un écusson imaginé et décrit avec ses meubles profilés à senestre, apparaît en tête de diplôme, comme profilé à dextre (fig. 7). Or, quelquefois, l'usage ultérieur se conforma non pas à la règle, mais à la représentation première, ce qui a valu à l'héraldique hongroise d'avant 1527 un nombre important d'armoiries contournées (fig. 8, 9, 11 et 29). La chancellerie hongroise des Habsbourg, tout en conservant la coutume du pays de mettre le dessin en tête, a négligé la règle de la courtoisie héraldique. Dès lors, description et représentation coïncident.

Quant aux proportions, dans les armoiries typiques, les deux dimensions de l'écusson se rapportent comme 5 à 6; la hauteur du heaume correspond aux 2/3 de l'axe vertical de l'écusson, tandis que la proportion entre l'écusson et le heaume surmonté du cimier est de 1 à $1\frac{1}{3}$. Les lambrequins constituent la seule partie des armoiries hongroises qui reste fortement stylisée. Si leurs couleurs ne sont pas précisées par le blason, ils sont alors considérés comme étant d'azur et d'or à dextre, et de gueules et d'argent à senestre.

III. — En ce qui concerne le concept caractéristique national de l'héraldique hongroise, il se manifeste par une nette préférence pour les « *armoiries animées* ». Celles-ci racontent une action en deux phases: sur l'écusson un guerrier attaque un fauve, en cimier il tient la tête tranchée de la bête (fig. 12 à 16). Si dans l'écu l'action est terminée, il arrive qu'on se passe du cimier ou qu'on y répète simplement le motif principal (fig. 17 et 18). Dès le milieu du XVI^e siècle, et particulièrement en Transylvanie, une tradition s'ébauchait à cet égard dont les principes fondamentaux, sans être fixés en règles, étaient les suivants: 1^o les armoiries constituent un *aide-mémoire*, représentant le fait mémorable qui a valu le privilège à l'aïeul glorieux; 2^o *unité*: seul ledit fait est représenté, en écusson et en cimier, d'une façon complémentaire; 3^o *clarté*: la présentation est directe et naturaliste; 4^o *action*: il s'agit toujours d'une action et non pas de la représentation de motifs ou de symboles; 5^o *exclusivité*: un nombre de meubles et la plupart des partitions et pièces honorables sont systématiquement omis; 6^o *naturalisme*, et ce qui est sa répercussion stylistique: 7^o *représentation plastique*, c'est-à-dire tridimensionnelle (fig. 22).

L'écusson-type, en Hongrie, était à pointe arrondie, dit *écu militaire*, timbré d'un casque à grilles dorées, taré de deux tiers, et surmonté d'une couronne à fleurons qui soutenait le cimier. Celui-ci continue et termine l'action ébauchée dans l'écusson dont il sera ainsi, en logique et en fait, le complément *indispensable*. Peuvent être considérés comme meubles et scènes héraldiques typiquement hongrois: le lion d'or armé d'un sabre ou tenant une tête de turc sanglante; le heiduque moustachu, botté, toqué, ceinturé, au pourpoint à *la hongroise* (avec brandebourgs), à pied ou à cheval; scènes de combat entre guerriers turcs et chrétiens; le pélican en sa piété; la grue en sa vigilance; le bras, sabre au poing, appuyé sur rocher, mont de trois coupeaux ou couronne. Les accessoires complémentaires les plus fréquents sont les étoiles, croissants, têtes de turc, flèches, massues, etc. (fig. 23 à 27).

Les armes parlantes ne sont pas inconnues en Hongrie, mais restent peu répandues; elles n'ont jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble (fig. 19). Par contre, signalons une singularité héraldique hongroise: les armoiries *ironiques*. Il s'agit d'un amendement de la volonté souveraine: le bénéficiaire obtient bien une faveur du prince, mais le décor extérieur de son nouvel état, — ses armoiries, — est conçu de la sorte qu'il évoquera non pas l'idée de la gloire, mais celle de l'ironie. Une sorte de punition héréditaire... (fig. 20 et 21).

IV. — Du point de vue juridique, la noblesse des pays dépendant de la Couronne de Saint Etienne apparaît strictement une: *una eademque nobilitas*. Le comte reste fonctionnaire royal de l'administration et est amovible, tel qu'il était dans la France carolingienne. Le premier titre de *comes perpetuus*, transmissible celui-ci, ne fut accordé en Hongrie qu'en 1453 (fig. 9). Cependant, le titre comtal demeura purement honorifique et la distinction juridique entre les *magnats* et le reste de la noblesse ne s'établit qu'en 1608. Pour la même raison, le titre hongrois est annexe du nom, il ne repose sur aucune possession terrienne, et est porté par toute la descendance du bénéficiaire, femmes comprises. L'absence de brisures héraldiques systématisées s'ensuit logiquement. Chaque noble hongrois est directement et immédiatement lié à son souverain et aucune hiérarchie nobiliaire n'a jamais existé. On a donc tort de parler de « féodalisme hongrois » lorsqu'on veut évoquer l'organisation oligarchique d'une société qui connaissait certes des différences de fortune, tout en restant essentiellement une, du point de vue juridique.

La « Sainte Couronne » symbolise l'ensemble du *Regnum* qui se compose de: 1^o la Hongrie proprement dite et des provinces qui en étaient parfois détachées, telles la Transylvanie (principauté élective indépendante de 1542 à 1690 et jouissant d'une certaine autonomie jusqu'à 1867) et les villes de Zips; 2^o les Etats associés qui sont: la Croatie, l'Esclavonie et la Dalmatie (cette dernière sera séparée de l'ensemble en 1437 et, après l'occupation turque, rattachée directement à l'Autriche, en 1718, mais le titre tripartite du roi de Hongrie va demeurer); et 3^o les territoires annexés formant un glacis méridional: les banats de Szörény, Temes, Macsó, Ozora, etc. constitués, plus tard, en marches militaires. La noblesse de toutes ces terres formait un bloc homogène: le *Corpus Sacri Regni Coronae* dont le *Caput* était le « roi apostolique » consacré par la dite Couronne. L'ensemble des deux constituait, du point de vue du droit commun, la nation hongroise, jusqu'à la réforme de 1848.

Les souverains Habsbourg ne pouvaient conférer la noblesse à leurs sujets hongrois que comme rois de Hongrie. Le Hongrois qui recevait ce privilège à titre impérial, devait, pour que sa qualité fût reconnue également en Hongrie, se soumettre, — comme tout étranger noble, — au processus de l'*indigénéation*, dépendant de l'approbation de la *Diète*. Par contre, il arrivait aussi que le roi de Hongrie concédât des armoiries à des sujets étrangers en récompense de services rendus. On connaît plusieurs cas dont les bénéficiaires étaient des Autrichiens, Italiens, Polonais, Roumains, Serbes, Suisses ou Tchèques. Quant aux armoiries octroyées par les princes élus de Transylvanie, entre 1542 et 1690, elles ont la même valeur juridique que celles accordées par les rois apostoliques qui les confirmaient d'ailleurs, d'une façon globale.

Il existait aussi en Hongrie une noblesse collective: les garde-frontières sicules, les Coumans rachetés, des groupes de heiduques, les pasteurs protestants, etc., ce qui impliquait, en certains cas, une communauté d'armoiries sur une base autre que celle du sang, système existant également en Pologne (fig. 17 et 28). Certains autres groupements nobles voyaient leur noblesse territorialement limitée. Par exemple: les chasseurs et les fauconniers royaux ne bénéficiaient du statut nobiliaire que dans l'enceinte du domaine royal (fig. 29). Il en était de même pour les garnisons de certaines forteresses royales.

Les armoiries ecclésiastiques n'avaient pas, en Hongrie, de régime héraldique spécial, se contentant de quelques ornements extérieurs, réservés d'ailleurs aux seuls prélats de l'Eglise catholique romaine: en remplaçant heaume, cimier et lambrequins par mitre, crosse et croix tréflée à longue hampe (fig. 30). Les prêtres catholiques romains, ainsi que ceux des autres Eglises reconnues en Hongrie, — catholiques

grecs et arméniens, orthodoxes, luthériens, calvinistes et unitariens, — étaient nobles, par définition. S'ils l'étaient par naissance, ils se servaient de leurs propres armoiries; s'ils appartenaient à la bourgeoisie ou à la classe paysanne, le souverain leur accordait la noblesse par un privilège d'armoiries et avec le droit de transmission, là où la loi ecclésiastique n'imposait pas le célibat. Les éléments des armoiries accordées à ce titre rappelaient souvent l'état ecclésiastique du bénéficiaire (fig. 31 à 35).

Quant aux ordres chevaleresques, le seul de fondation hongroise était celui du *Dragon*, fondé par le roi Sigismond de Luxembourg, vers 1396. Les statuts en datent de 1408, et sa confirmation pontificale de 1433. Cet ordre permettait à ses chevaliers d'entourer leurs armoiries de famille d'un dragon d'or (devenu de sinople, à l'époque des tendances naturalisantes), armé et langué de gueules et chargé d'une croix du même. Aucune liste des chevaliers n'étant parvenue à nos jours, les monuments héraldiques constituent le seul indice de l'appartenance à cette distinction (fig. 10 et 36). Les chevaliers hongrois de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit plus tard de Malte, chargeaient leurs armoiries d'une croix pattée de gueules dont l'emplacement dans le blason apparaît comme étant de libre choix.

Les ordres fondés par les souverains Habsbourg, au titre de leur royaute en Hongrie, tels l'Ordre militaire de Marie-Thérèse et l'Ordre de Saint-Etienne, n'entraînaient pas de conséquences héraldiques, tout en conférant aux bénéficiaires de certains grades le titre de baron, ce qui pouvait impliquer des enrichissements d'armoiries. Le droit de porter les insignes autour de l'écusson n'était exercé, en Hongrie, que très irrégulièrement. L'acceptation des ordres étrangers a été soumise à l'autorisation du souverain. Leur application héraldique se faisait, alors, selon les règles suivies dans le pays d'origine.

L'héraldique des dignités de la cour, qui existait dès l'organisation administrative de la royaute, disparut au cours du XIV^e siècle, sauf les emblèmes de la royaute même qui, combinés avec les armoiries de la famille régnante, ont formé désormais l'héraldique de l'Etat hongrois.

L'héraldique municipale, très poussée au moyen âge, entra en décadence lors des ravages des invasions ottomanes qui dépeuplaient la plupart des villes. Elle abandonna, par suite, son mobilier classique et retrouva vie dans le style décadent et baroque du XVIII^e siècle. Les armoiries bourgeoises, — admises en principe, — n'ont laissé que très peu de vestiges en Hongrie. De récentes recherches sigillographiques ont démontré que certaines communautés paysannes se servaient aussi d'emblèmes héraldiques meublés, pour la plupart, d'une charrue, d'un faux, ou d'un soc.

En tant qu'Etat de droit public, la noblesse cessa d'exister en Hongrie en 1848. En tant que décor purement honorifique, comprenant encore quelques priviléges symboliques, elle fut accordée jusqu'en 1918. Subsistant comme classe sociale, la noblesse garda certaines particularités spécifiques dans le domaine du droit privé jusqu'en 1945: droit au titre et aux armoiries, certains règlements *sui generis* en droit matrimonial et successoral, régimes fiscal et de cadastre différents pour les terres ci-devant nobles, etc. A partir de 1867, des ordonnances et arrêtés ministériels en ont réglé l'application sur le plan technique.

Reste maintenant à dresser une liste succincte des principaux ouvrages traitant de l'héraldique hongroise, pour la plupart publiés en langue magyare. Celle-ci sera publiée dans l'*Archivum Heraldicum* sous le titre de « Jalons pour l'étude de l'héraldique : L'héraldique hongroise ».

Fig. 1 à 5: EMBLÈMES TOTÉMIQUES DES CLANS DE LA CONQUÊTE.

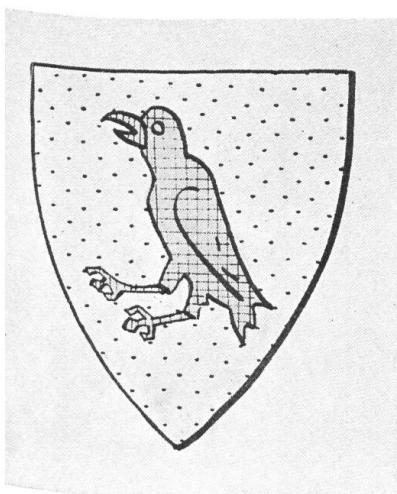


Fig. 1: *genus Csanád*, faucon.

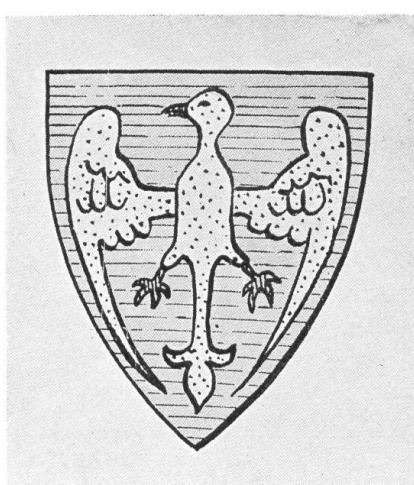


Fig. 2: *genus Kaplony*, épervier.

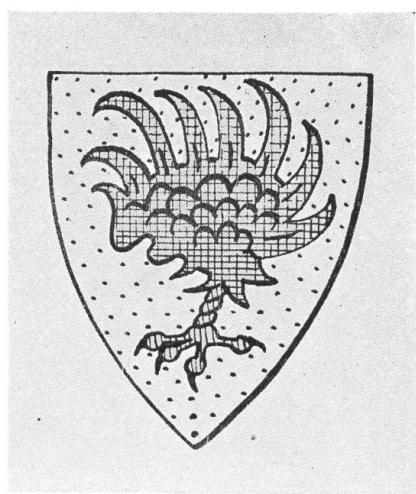


Fig. 3: *genus Osl*, vol d'aigle armé.

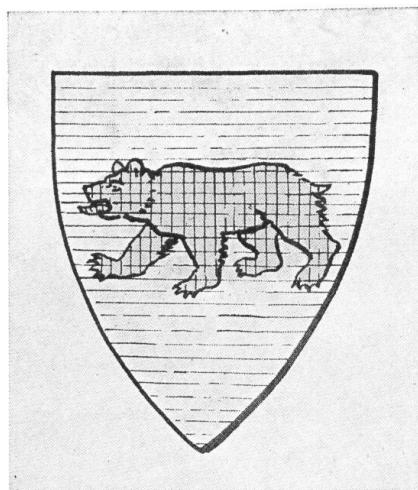


Fig. 4: *genus Divék*, ours.

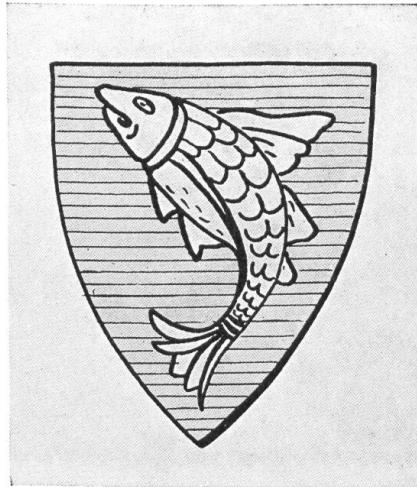


Fig. 5: *genus Barsa*, poisson.

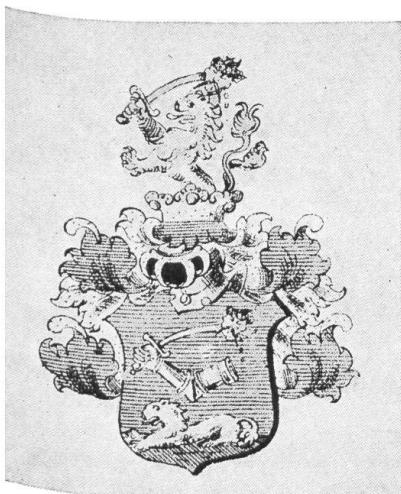


Fig. 6 a.

BRISURE « A LA HONGROISE »
Zeyk de Zeykfalva.

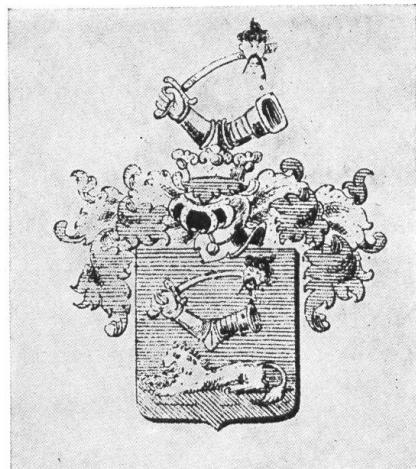


Fig. 6 b.

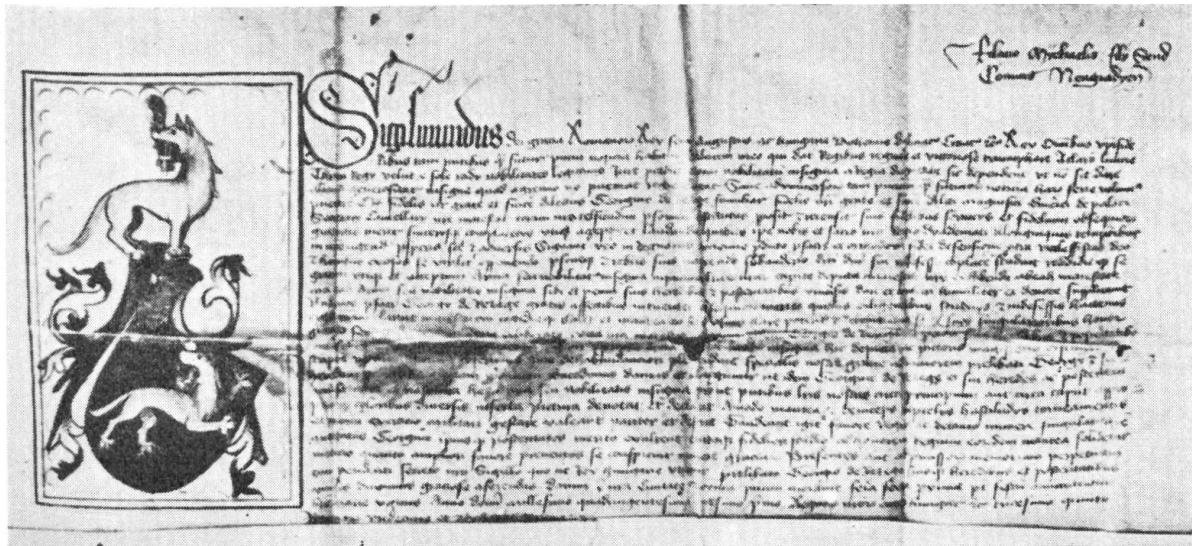


Fig. 7: La « courtoisie héraldique »: *Reszegei*, 1421.
Les armoiries peintes en tête de diplôme sont profilées à dextre, tournées vers le nom du prince.

LE « GRAND SIÈCLE » DE L'HÉRALDIQUE HONGROISE



Fig. 8: *Eresztvényi*, 1414.



Fig. 9: *Hunyadi*, 1453 (le premier écartelé concédé au premier *comes perpetuus*).



Fig. 10: *Chapy*, 1418 (entouré de l'*Ordre du Dragon*).



Fig. 11: *Kossuth*, 1479.

Fig. 12 à 16: « ARMOIRIES ANIMÉES »
écusson et cimier, ensemble, représentent les deux phases d'une seule action.



Fig. 12: *Egeressy*, 1687.

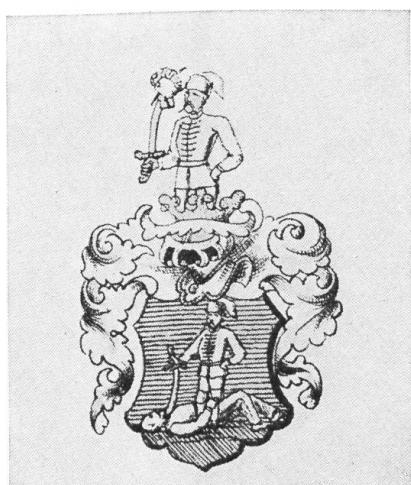


Fig. 13: *Evva de Apagy*, 1610.

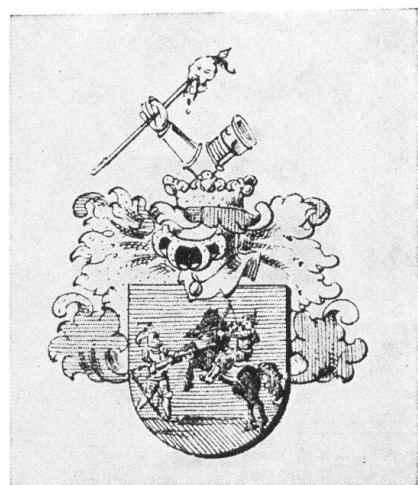


Fig. 14: *Kőszöghi*, 1607.



Fig. 15: *Sós de Csorvás*, 1623.



Fig. 16: *Fiáth de Eörményes*, 1460.

Fig. 17 à 21: CARACTÉRISTIQUES HONGROISES



Fig. 17: armoiries *collectives* pour 49 cavaliers de la garnison de Sass et leurs deux capitaines, 1628.

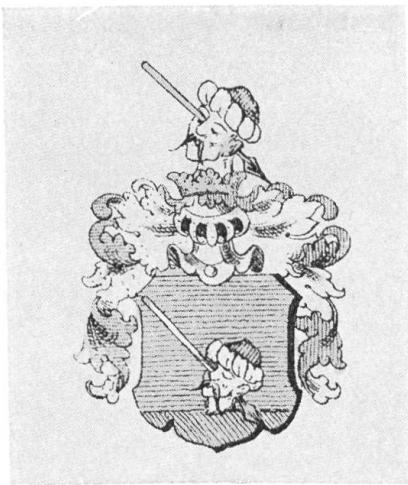


Fig. 18: *répétition* du motif: Tanch de Máté-Szalka, 1593.

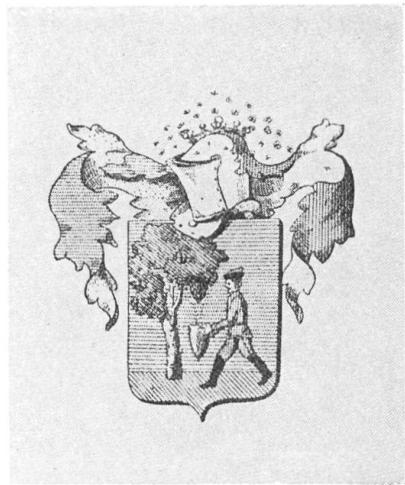


Fig. 19: armes *parlantes*: Kertész de Fogaras, 1609
(kertész = jardinier).



Fig. 20: armoiries *ironiques*: Sánkfalva, 1455.



Fig. 22: Un prototype pur: Kistárkányi, 1434.
Histoire: Denis de Kistárkányi, au saut du lit,
a maîtrisé le loup qui attaquait, nuitamment, la tente
du roi Sigismond, lors d'une chasse royale.



Fig. 21:
armoiries *ironiques*: Guthay, 1582.

Fig. 23 à 27: LES MEUBLES TYPIQUES



Fig. 23:
Szabó de Balkány, 1622.



Fig. 24:
Balogh de Nemcsicz, 1670.



Fig. 25:
Kamocsay de Kamocsa, 17^e siècle.



Fig. 28: Armoiries collectives des Heiduques.
Etienne Bocskay, prince élu de Transylvanie, confère la noblesse à 9254 Heiduques et à leurs 13 capitaines dont la vaillance lui a valu la victoire d'Álmosd sur les impériaux, le 15 octobre 1604. Un privilège daté du 12 décembre 1605 stipule pour tout ce monde des armoiries communes. Seuls les 13 capitaines sont mentionnés nominalement. On notera, à l'intérieur de l'écusson, la présence d'un dragon. Il provient des armoiries des Bocskay dont il entourait l'écusson, vu que l'aïeul du prince était membre de l'Ordre du Dragon. Ce monstre devient meuble héraldique dans les armoiries communes des Heiduques.



Fig. 26:
Benkeö de Kézdi-Sárfalva, 17^e siècle.



Fig. 27:
Bachich, 1718.

Fig. 29: Armoiries d'un fauconnier royal.
Zemlénnyi, 1418.



Fig. 30: Armoiries ecclésiastiques
d'un prélat catholique.
Albert de Vetésy, évêque de Veszprém, 1470.
Les armoiries dérivent du blason-totem du
genus Kaplony (voir: Fig. 2), dont la famille
Vetésy est issue.

On peut noter la représentation naturaliste
et l'absence de tout accessoire.

Fig. 31 à 35: ARMOIRIES ECCLÉSIASTIQUES

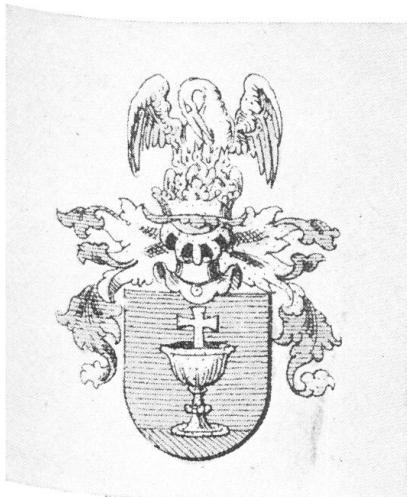


Fig. 31:
Pap, 1689, luthérien.



Fig. 32:
Tönkő de Szilág, 1698, calviniste.



Fig. 33:
Galamboky, 1578, catholique.

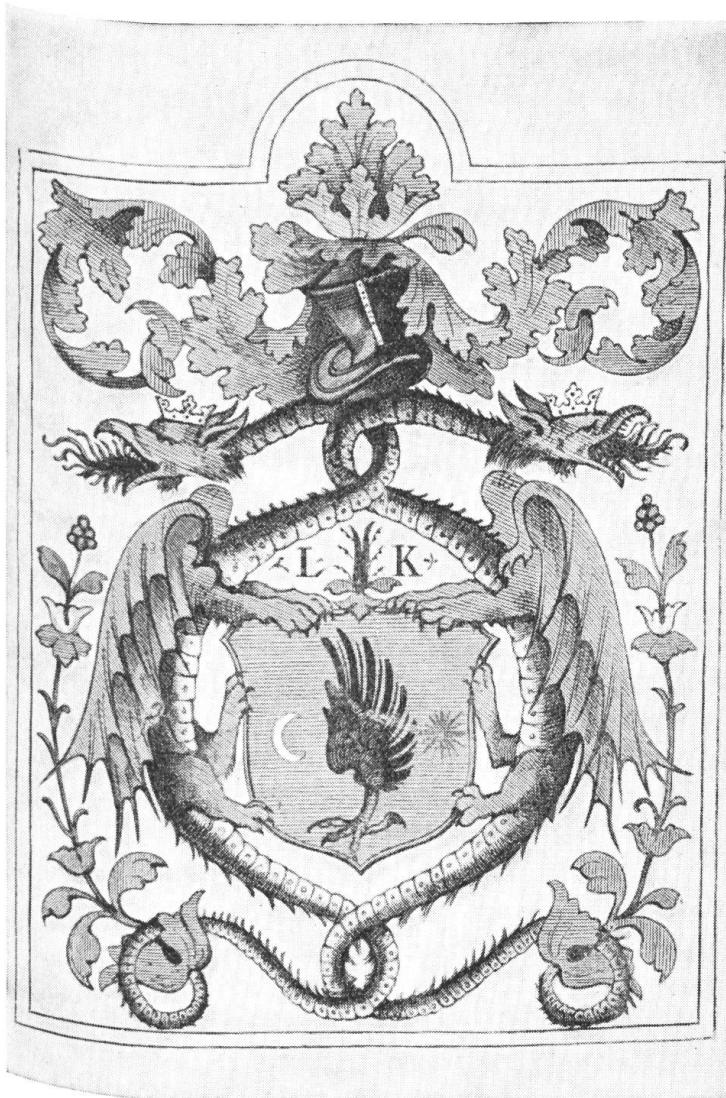


Fig. 36: L'ordre du Dragon, Kanisay, 1519.
Représentation naturaliste (pour la forme classique, voir: Fig. 10, Chapy). Les armoiries dérivent du blason-totem du *genus* Osl (voir: Fig. 3), duquel la famille Kanisay est issue. Le champ d'azur se meuble de soleil et de croissant et le dragon d'or se mue en sinople, selon les principes du naturalisme, en plein essor vers 1500.



Fig. 34:
Rogán de Felső-Szúd, 1669,
orthodoxe.



Fig. 35:
Vaska de Kálnok, 1628, unitarien.